

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 356/03

AMR 51/147/2003 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE RENVOIS FORCÉS / CRAINTES DE TORTURE / CRAINTES D'EXÉCUTIONS

ÉTATS-UNIS            plusieurs Ouïghours détenus à Guantánamo Bay

Londres, le 4 décembre 2003

Selon certaines informations, les autorités américaines s'apprêtent à libérer plus d'une centaine de détenus de la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba. Bien qu'Amnesty International ait appelé les États-Unis à procéder à ces remises en liberté qui, du reste, réjouiraient l'organisation, elle est préoccupée à l'idée que certains détenus, s'ils sont renvoyés dans leur pays, risquent d'être soumis à de graves violations de leurs droits humains, notamment d'être torturés, voire exécutés. Un nombre inconnu d'Ouïghours, en particulier, pourraient être renvoyés en Chine et se trouver dans une telle situation.

Le 30 novembre, un gradé de l'armée américaine a indiqué à *Time magazine*, sous le couvert de l'anonymat, que sur les quelque 660 personnes actuellement détenues à Guantánamo Bay, les autorités avaient prévu d'en libérer 140, soit environ 20 p. cent. Il aurait par ailleurs déclaré qu'il s'agissait des détenus les « *plus faciles* » et que, d'après lui, les autorités « *attendaient un moment opportun sur le plan politique pour les relâcher* ». Le 25 novembre, Associated Press a publié les propos d'un haut responsable du Pentagone qui a également gardé l'anonymat et qui a déclaré que les autorités américaines négociaient avec leurs homologues chinois les conditions de la libération et du renvoi en Chine des Ouïghours détenus à Guantánamo Bay. Selon ce haut fonctionnaire, les États-Unis n'ont plus aucun intérêt sécuritaire à maintenir ces Ouïghours dans la base. On pense qu'ils avaient été placés en détention en Afghanistan, à la fin de l'année 2001. On ignore le nombre d'Ouïghours qui sont détenus ; selon certaines sources, ils seraient plus d'une dizaine.

Amnesty International est préoccupée par le fait que tout Ouïghour soupçonné d'« *activités séparatistes* » ou « *terroristes* » risque de subir de graves violations de ses droits humains en cas de renvoi forcé en Chine, notamment d'être jugé dans le cadre d'un procès inéquitable ou d'être torturé, voire exécuté. L'année dernière, Shaheer Ali, un réfugié ouïghour, a été renvoyé contre son gré en Chine par les autorités népalaises. D'après les informations relayées par les médias officiels chinois en octobre 2003, cet homme a été exécuté. Les autorités chinoises l'avaient déclaré coupable de diverses infractions à l'issue d'un procès manifestement inique, notamment de « *séparatisme* » et « *d'avoir mis sur pied et dirigé une organisation terroriste* ».

Des hauts fonctionnaires américains ont à maintes reprises qualifié publiquement les détenus de Guantánamo Bay de « *terroristes* » et de « *tueurs* ». Ainsi, en mars 2002, le président Bush a déclaré : « *Ceux qui se trouvent à Guantánamo Bay sont des tueurs. Ils ne partagent pas nos valeurs* ». En juillet 2003, il a dit : « *La seule chose dont je sois sûr, c'est que ces gens-là sont malfaisants* ». À l'heure où il est question de renvoyer certains détenus dans leur pays d'origine, de tels propos ne peuvent qu'exacerber le danger qu'ils encourent. Ils alimentent par ailleurs les craintes que les États-Unis ne sont toujours pas déterminés à respecter les droits fondamentaux de ces personnes.

D'après certaines sources, les autorités américaines s'efforcent actuellement d'obtenir de leurs homologues chinois la garantie que ces Ouïghours seront traités avec humanité s'ils sont renvoyés en Chine. À ce sujet, Amnesty International tient à rappeler qu'en janvier 2003, les autorités chinoises ont exécuté un Tibétain, Lobsang Dhondup, au mépris des garanties qu'elles avaient fournies aux États-Unis un mois plus tôt. Elles avaient en effet assuré les États-Unis que l'affaire serait réexaminée par la Cour suprême et qu'une telle procédure prendrait beaucoup de temps. D'autres précédents en matière d'extradition et de renvoi de personnes vers la Chine laissent supposer qu'on ne peut se fier aux garanties données par ce pays. En 1995, bien que les autorités chinoises aient certifié à leurs homologues thaïlandais qu'il n'encourait pas la peine capitale, Wang Jianye a été exécuté après son extradition. En juin 2000, Fang Yong a été condamné à mort après avoir été renvoyé en Chine par les autorités canadiennes. Certaines informations difficiles à confirmer donnent à penser que le gouvernement chinois s'était engagé vis-à-vis du Canada à ne pas prononcer la peine capitale contre cet homme. Sa peine a été commuée en réclusion à perpétuité à l'issue d'une procédure d'appel.

Il est à craindre que, dans le contexte de la « *guerre contre le terrorisme* », les États-Unis ne se satisfassent de garanties on ne peut moins solides. Le cas de Maher Arar a renforcé les préoccupations d'Amnesty International en ce sens. D'après les autorités américaines, la Syrie s'était engagée à veiller à ce que ce ressortissant syrio-canadien ne soit pas soumis à la torture. Expulsé par les États-Unis vers la Jordanie puis remis aux autorités syriennes, Maher Arar a affirmé qu'on l'avait torturé en Syrie et maintenu en détention pendant plusieurs mois dans des conditions cruelles, inhumaines et dégradantes (veuillez consulter le communiqué de presse intitulé *États-Unis. Des expulsions à des fins de torture ?*, AMR 51/139/2003 du 14 novembre 2003).

D'autres détenus de Guantánamo Bay risquent également d'être victimes de violations de leurs droits humains s'ils sont renvoyés dans leur pays, en particulier au Yémen, en Arabie saoudite ou en Russie.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La minorité ouïghoure, essentiellement musulmane, est le principal groupe ethnique de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, située dans le nord-ouest de la Chine. Dans cette province, plusieurs milliers de personnes ont été placées en détention pour des infractions à caractère politique, notamment pour avoir mené, de façon pourtant pacifique, des activités indépendantistes ou religieuses. À la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le gouvernement chinois a intensifié sa politique de répression dans cette région, fermant des mosquées et accusant les partisans de l'indépendance de « *séparatisme ethnique* » et de « *terrorisme* ». D'après des informations émanant du Congrès américain, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré en décembre 2002 que tout Ouïghour capturé en Afghanistan devait être renvoyé en Chine afin de « *répondre du chef de terrorisme* ».

Environ 660 personnes, originaires d'une quarantaine de pays, sont maintenues en détention dans la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba, certaines depuis presque deux ans. Ces détenus n'ont été présentés à aucune autorité judiciaire, sont privés d'assistance juridique et ne sont pas autorisés à recevoir la visite de leurs proches. On pense que, pour l'heure, 80 à 90 détenus ont été libérés, dont une majorité de Pakistanais et d'Afghans qui ont été renvoyés dans leurs pays respectifs. Les autorités américaines n'ont retenu aucune charge contre ces personnes et, mis à part un petit nombre de Saoudiens qui, à leur retour, ont été à nouveau placés en détention dans leur pays, elles ont été relâchées, sans inculpation ni indemnisation. Amnesty International continue d'appeler les États-Unis à mettre fin à la situation de vide juridique à laquelle tous les détenus de Guantánamo Bay sont confrontés.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, et que vous rédigerez (en anglais ou dans votre propre langue) en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes :**

- dites-vous préoccupé(e) à l'idée que les autorités américaines s'apprêtent à renvoyer des membres de l'ethnie ouïghoure en Chine, où ils risquent d'être victimes de graves violations de leurs droits humains ;
- rappelez aux autorités les précédents qui laissent supposer que les garanties données par la Chine sont à prendre avec beaucoup de prudence ;
- déclarez-vous préoccupé(e) par le fait que, en ayant traité à plusieurs reprises les détenus de Guantánamo Bay de « terroristes », et ce au mépris de leur droit à la présomption d'innocence, certains hauts responsables américains ont peut-être exacerbé les risques qu'encourent ces personnes ;
- exhortez les autorités américaines à ne pas renvoyer ces Ouïghours en Chine ;
- demandez instamment aux États-Unis de s'acquitter des obligations qui leur incombent aux termes du droit international en s'abstenant de renvoyer des personnes, quelles qu'elles soient, dans des pays où elles risquent d'être victimes de graves violations de leurs droits humains, notamment d'être détenues indéfiniment sans inculpation ni jugement, d'être jugées dans le cadre d'un procès inique ou d'être torturées, voire exécutées ;
- dites que vous vous réjouissez à l'idée que les États-Unis songent à libérer d'autres détenus de la base de Guantánamo Bay, mais demandez-leur instamment de relâcher tous ceux qu'ils n'ont pas l'intention d'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et de traduire en justice conformément aux normes internationales.

### APPELS À :

#### Secrétaire d'État américain :

The Honorable Colin Powell  
Secretary of State  
Department of State  
2201 C Street NW  
Washington DC 20520  
États-Unis  
Fax : +1 202 261 8577

**Formule d'appel :** *Dear Secretary of State*, / Monsieur le Secrétaire d'État,

#### Secrétaire à la Défense :

Donald Rumsfeld  
Secretary of Defence  
Office of the Secretary of Defence  
The Pentagon  
Washington, D.C. 20301, États-Unis  
Fax : +1 703 697 8339

**Formule d'appel :** *Dear Secretary of Defence*, / Monsieur le Secrétaire à la Défense,

### COPIES À :

#### Secrétaire d'État adjoint chargé des affaires relatives à la démocratie, aux droits humains et au travail :

Lorne Craner, Assistant Secretary of State  
Department of State, Bureau of Democracy,  
Human Rights and Labor, 2201 C Street,  
NW, Room 7802, Washington, D. C. 20520, États-Unis  
Fax : +1 202 647 5283  
Courriels : [cranerlw@state.gov](mailto:cranerlw@state.gov)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

### **PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 15 JANVIER 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*